

# Ville de Coaticook

## grille des usages principaux et des normes

	Usage dominant	Classes d'usages	Article de zonage	Zones							
				RTV-813	CONSV-1-814	CONSV-2-815	CONSV-2-816	CONSV-2-817	COMV-818		
USAGES	HABITATION	classe A - unifamiliale								•	
		classe B - bifamiliale								•	
		classe C - trifamiliale									
		classe D - multi. (moins de 10 log.)									
		classe E - multi. (10 log. et plus)									
		classe F - communautaire									
		classe G - mobile	art. 21.3								
	COMMERCÉ	classe A-1 spectacles, culture									•
		classe A-2 bars									•
		classe A-3 clubs sociaux									
		classe A-4 récréation intérieure			•						
		classe A-5 récré. ext. intensive	art.22.4		• [1]						
		classe A-6 récré. ext. extensive			•	• [2]	• [2]	• [2]	• [2]		
		classe A-7 récré. ressource									
		classe A-8 arcades									
		classe A-9 caractère érotique									
		classe B-1 bureaux									•
		classe B-2 services									
		classe B-3 vente au détail									•
		classe C-1 hébergement									• [4]
		classe C-2 gîte du passant									• [5]
		classe C-3 restauration									•
		classe C-4 casse-croûte									•
		classe C-5 résidence de tourisme									•
		classe D-1 poste d'essence									•
		classe D-2 station service	art. 22.3.2								•
		classe D-3 lave-autos									
		classe D-4 vente de véhicules	art. 22.3.1								
		classe D-5 pièces et acces.									
		classe D-6 entretien	art. 22.3.2, 22.3.3								
		classe E-1 const., terrassement									
		classe E-2 vente en gros transport									
	classe E-3 para-agricole										
	classe E-4 autres usages comm.										
	classe E-5 mini entreposage										
	INDUSTRIE	classe A	art. 23.2								
		classe B	art. 23.2								
		classe C	art. 23.2								
		classe D extraction	art. 23.3								
		classe E récupération, recy.	art. 19.6, 23.4								
	PUBLIC ET INSTITUTIONNEL	classe A-1 services gouv.									
		classe A-2 santé, éducation									
		classe A-3 centres d'accueil									
		classe A-4 services culturels									
		classe A-5 sécurité, voirie									
		classe A-6 lieux de culte									
		classe B parcs, terrains de jeux			•	•	•	•	•	•	•
	classe C équip. publics	art. 8.1.3									
	classe D infras. publiques			•	•	•	•	•	•	•	
	AGRICOLE	classe A agriculture, forêt				•	•	•	•	•	•
classe B établissements d'élevage										•	
classe C activités complé.					• [3]	• [3]	• [3]	• [3]			
classe D formation agricole											
classe E animaux domestiques		art. 24.4									
NOR-MES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	isolée		•	•	•	•	•	•	•	
		jumelée									
		en rangée									
Notes particulières											
[1] les activités nautiques sont également autorisées.											
[2] limité aux sentiers de randonnée et aux activités d'observation et de conservation de la nature.											
[3] limité aux cabanes à sucre accessoires à une érabièrre, conçues uniquement pour la production de sirop d'érable. Aucun service de repas ne doit être offert sur place.											
[4] limité aux établissements comportant un maximum de vingt chambres.											
[5] usage assujétti aux dispositions des articles 21.2 et suivants applicables aux usages complémentaires.											

# Ville de Coaticook

## grille des usages principaux et des normes

		Article de zonage	Zones						
			RTV-813	CONSV-1-814	CONSV-2-815	CONSV-2-816	CONSV-2-817	COMV-818	
<b>NORMES (suite)</b>	<b>IMPLANTATION</b>	marge de recul avant min. (m)	art. 6.1.12	8	8	8	8	8	8
		marge de recul latérale min. (m)		3	3	3	3	3	3
		somme des marges de recul latérales min. (m)		6	6	6	6	6	6
		marge de recul arrière min. (m)		3	3	3	3	3	3
	<b>BÂTIMENT</b>	hauteur maximale (étage)		2	2	2	2	2	2
		hauteur maximale (m)		10	10	10	10	10	10
		façade minimale (m)		7,3	7,3	7,3	7,3	7,3	7,3
		profondeur minimale (m)		6,7	6,7	6,7	6,7	6,7	6,7
		superficie min. au sol (m ca)		55	55	55	55	55	55
	<b>RAPPORTS</b>	espace bâti/terrain max., bâtiment principal (%)		30		30	30	30	30
		espace bâti/terrain max. bâtiment accessoire (%)		10		10	10	10	10
	<b>AUTRES NORMES</b>	puits municipal	chap.18						
		zones à risque d'inondation	art. 19.2						
		zones de glissement de terrain	art. 19.3						
		lieu d'enfouissement sanitaire	art. 19.4						
		ancien dépotoir	art. 19.5						
		terrain contaminé	art. 19.9						
		protection du patrimoine	chap.20						
		bande tampon	art. 23.2						
		sites d'extraction	art. 23.3						
PIIA				●	●	●	●		
<b>DIVERS</b>	<b>AMENDEMENT</b>	régl. 6-1-57-2 (2016), en vigueur 17 mai 2017		X	X	X	X	X	
	notes particulières								